



2018 21 BILAN à MI-MANDAT




CÉSECÉM

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE





Ce PDF est interactif

Cliquez sur les icônes pour accéder
aux contenus souhaités



Mot du PRÉSIDENT	p.4
PROPOSER des actions pour une économie plus forte	p.8
APPRÉHENDER les questions de société	p.10
RELEVER les défis climatiques et environnementaux	p.12
AGIR en faveur du monde culturel et sportif	p.14
DÉVELOPPER l'excellence par des outils innovants	p.16
PARTICIPER à l'élaboration des politiques publiques	p.18
S'ENGAGER contre les effets de la pandémie.....	p.22
ÉCLAIRER sur des sujets d'actualités.....	p.24
ÉTABLIR des partenariats forts.....	p.26
Le CÉSECÉM	p.28
LES CONSEILLERS du CÉSECÉM	p.30

Mot du **PRÉSIDENT**



2018 - 2021, trois ans de mandat au Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique (CÉSECÉM), conseil qui était mis en place pour la première fois, à la Martinique comme en Guyane.



D'une feuille blanche (ou presque) il a fallu **organiser la nouvelle équipe, faire évoluer les nouveaux locaux** pas toujours adaptés, **bâtir de nouvelles relations** entre conseillers, entre membres des Commissions et du Bureau.

De nouvelles habitudes ont été prises dans un contexte pas toujours facile surtout pour un Conseil quasi inconnu et dont la seule particularité était la difficulté de prononcer le nom ce qui provoquait souvent l'amusement.

Pourtant les missions qui nous étaient dévolues étaient importantes :

- **Donner un avis** sur les documents budgétaires de la Collectivité Territoriale de Martinique, ainsi que sur les plans et schémas qu'elle met en œuvre,
- **Participer à l'élaboration des lois ou des règlements** concernant l'outre-mer en émettant des avis,
- **S'auto saisir** sur les thèmes qui nous ont semblé importants.

Qu'il me soit permis de **remercier très chaleureusement** tous ceux et celles qui ont contribué, durant ces trois années, au bon fonctionnement du CÉSECÉM :

- **les conseillers** qui se sont fortement impliqués en s'investissant pour animer les Commissions ou les groupes de travail, en apportant leurs connaissances, leur enthousiasme et leur dynamisme lors des travaux. En le faisant, c'est à la population martiniquaise qu'ils ont offert le meilleur d'eux même.
- **Les collaborateurs administratifs** qui ont, malgré des conditions très difficiles au début, accepté de s'investir et de m'aider à garder le cap : celui de l'efficacité, de la cohésion du Conseil et à terme, de la reconnaissance de notre utilité et de l'intérêt de nos travaux.
- **Les invités** qui ont enrichi de leurs connaissances, de leurs expertises les travaux de nos Commissions et groupes de travail.
- **Les élus et personnel** de la Collectivité Territoriale de Martinique pour leur aide.

Les dispositions réglementaires ont prévu l'alternance à mi-mandat et par conséquent après le 1^{er} trimestre 2021, la présidence du CÉSECÉM sera assurée par un représentant de : la Section de la Culture, de l'Éducation et des Sports.

J'ai la satisfaction de lui confier les clefs d'un **CÉSECÉM reconnu** pour la qualité des travaux réalisés, et son expertise ; **régulièrement sollicité** par différentes

structures pour être accompagnées dans leurs travaux et démarches.

Notre CÉSECÉM est aujourd'hui connu et reconnu. Les médias nous sollicitent de plus en plus pour nous donner l'opportunité de nous exprimer. C'est un avantage, mais c'est aussi une grande responsabilité dont nous sommes tous capables.

J'ai aussi la satisfaction de transmettre à la nouvelle équipe un **CÉSECÉM constructif, uni et apaisé**. Chacun a gardé ses opinions et sensibilités, mais tous les ont exprimé dans le respect des autres et avec la volonté d'apporter sa contribution à notre Martinique.

Je vous remercie encore tous et toutes pour tout ce que nous avons pu réaliser ensemble et je formule tous mes vœux de réussite et de plein succès à la nouvelle équipe pour cette deuxième partie de mandature.



Patrick LECURIEUX-DURIVAL
Président du CÉSECÉM

108 Avis formulés



19

Réunions
de Bureau



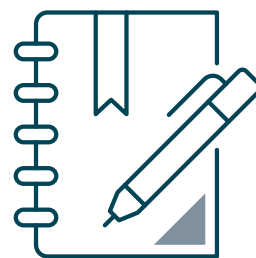
16

Plénières



8

Motions



67



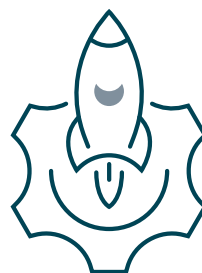
Auditions



Réunions des 8 Commissions

216

18



Fiches
projet
adoptées

en chiffres
**DEPUIS
2018**

1



Site

internet

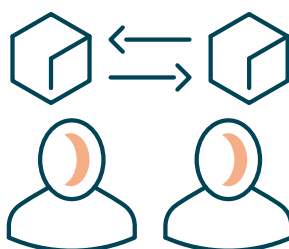


60

Communiqués
de presse



140



Séances
de travail

5



Apprentis
depuis 2019

**Le CÉSECÉM engagé
dans l'apprentissage**

afin de former et d'employer
des jeunes pour les faire grandir
en même temps que l'institution.

1

Participation aux événements

Par le ministère
de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
**fête de la
Science**

FORMÉO

PROPOSER des actions pour une économie plus forte

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Voir le rapport



Octobre 2020

La paupérisation des seniors en Martinique

A la Martinique, la part des personnes de 65 ans et plus dans la population est passée de 9,4% en 1990 à 22,8% en 2020 et devrait, selon les projections de l'Insee, passer à 34% en 2030 et à un peu plus de 45% en 2040.

Le rapport de la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale sur le grand âge dans les outre-mer souligne le vieillissement accéléré de la population aux Antilles françaises. Un phénomène amplifié par les mouvements migratoires et qui confronte ces territoires à une demande croissante de prise en charge des problèmes liés au grand âge.

La Commission Emploi et dialogue social du CÉSECÉM s'est saisie de cette question et lui a consacré une partie de ses travaux pendant un peu plus d'un an. Elle a procédé à un état des lieux et mis en évidence la forte polarisation des conditions de vie de la population âgée et la tendance à une paupérisation accrue de celle-ci. Elle s'est, enfin, interrogée sur les voies et moyens de la prise en charge des coûts induits.



Voir l'info



Octobre 2020

Fonds européens : quelles possibilités pour les seniors ?

Le CÉSECÉM attire l'attention sur le risque élevé que l'augmentation de la population des seniors en Martinique s'accompagne d'une paupérisation de celle-ci, en raison du taux de pauvreté des générations qui arriveront à l'âge de la retraite dans les prochaines années. La question de la prise en charge et de l'hébergement des personnes âgées est également posée. Le vieillissement actif est également une préoccupation de l'Union Européenne qui dispose de multiples possibilités de financement permettant l'accueil des personnes âgées.

Novembre 2020

Assainissement et traitement des boues issues des fosses septiques en Martinique

Comment disposer d'un assainissement efficient, respectueux de notre environnement et créateur d'activités économiques donc d'emploi dans le domaine de la récupération, du traitement, et de la revalorisation des déchets ?

La préservation de notre environnement doit être une priorité de chaque action pour le développement économique. La qualité de notre environnement est garante du maintien de notre biodiversité. C'est une part importante de notre patrimoine. Cet environnement respecté et entretenu est également un atout pour l'attractivité du territoire avec une influence positive sur le développement d'un tourisme éco responsable.

Dans son rapport, la Commission Développement économique et coopération du CÉSECÉM établit un état des lieux et fait des propositions pour renforcer la filière d'activité du traitement des boues et ainsi développer une activité économique créatrice d'emploi sur la Martinique.



Voir le rapport



Janvier 2021

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-Mer

Saisi par le Premier ministre, le CESE, par l'intermédiaire de la Délégation à l'Outremer, le CÉSECÉM a étudié la déclinaison du plan de relance sur les territoires d'Outre-mer qui ont été très impactés par la crise Covid 19.

Soucieux de rendre compte des réalités du territoire martiniquais, le CÉSECÉM a contribué aux travaux en faisant ressortir les priorités et en présentant ses préconisations pour la Martinique en matière de réduction des délais de paiement, de solutions de financement spécifiques aux entreprises d'Outre-mer ou encore d'assouplissement des normes et d'adaptation des procédures.



Voir le rapport



En préparation pour 2021

Octroi de mer

L'octroi de mer (OM) qui prévoit des exonérations sur les produits locaux « froisse » les principes européens de libre concurrence. Le Conseil Européen a publié en novembre 2020, la Décision n°2020/1792 portant reconduction du régime avec, toutefois, l'introduction d'un article qui introduit des restrictions pour l'application des différentiels. Dévoqué, inefficace, instable et non prédictible pour certains. Outil répondant aux défis structurels et permanents des territoires ultramarins pour d'autres. Le CÉSECÉM propose une analyse du dispositif ainsi que des recommandations pour améliorer son efficacité.



Voir le rapport



APPRÉHENDER les questions de société

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Février 2019

Participation du CÉSECÉM au Grand Débat National

Dans le cadre du Grand Débat National, le Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education de Martinique (CÉSECÉM), assemblée consultative chargée d'assister le Conseil Exécutif et l'Assemblée de Martinique, a organisé un débat autour des 4 thématiques proposées par le Président de la République :



Thématique 1 :

Démocratie et citoyenneté



Thématique 2 :

Organisation de l'Etat et des services publics



Thématique 3 :

Fiscalité et les dépenses de l'Etat



Thématique 4 :

Transition écologique



Novembre 2020

L'accès aux services publics

Clé du bon fonctionnement de notre territoire, l'accès aux services publics est plus que jamais une priorité dans un contexte de pandémie et de re-confinement.

La Commission Culture et Communication du CÉSECÉM a rédigé ce rapport afin d'établir un état des lieux et des propositions pour un accès aux services publics plus efficient.

Novembre 2020

Place des femmes dans l'espace public en Martinique

En Martinique, les femmes représentent 53.8% de la population. L'enquête Virage Dom menée par l'Institut national d'Études démographiques insiste sur les violences auxquelles ces personnes sont spécifiquement exposées, parce qu'elles sont femmes, dans l'espace public. Loin d'être anodins, ces actes pèsent sur le quotidien des femmes et devraient être davantage considérés par les pouvoirs publics.

A travers son rapport, la Commission Sport, Santé, Solidarité et Cadre de vie associative du CÉSECÉM s'est interrogée sur la place, tant physique que symbolique, des femmes dans l'espace public mais également sur les solutions à ce problème démocratique.



Voir le rapport



Février 2021

L'annuaire des dispositifs pour les jeunes

Les jeunes sont touchés de plein fouet par la crise économique qui fait suite à la pandémie de Covid-19. Entre les cours de l'enseignement supérieur qui se tiennent uniquement à distance jusqu'à début février 2021 et l'insertion dans le monde du travail compliquée du fait du chômage et de la crise économique, la situation est aujourd'hui délicate pour nombre de jeunes adultes. Pour y faire face, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures ainsi que le renforcement de dispositifs existants.

Afin d'y voir plus clair, le CÉSECÉM présente les dispositifs et les organismes référents à l'aide d'une carte interactive.



Voir l'info



En préparation pour 2021

Promotion de l'expérimentation TZCLD auprès de l'Association des Maires de Martinique

Dans un contexte difficile, de faible croissance économique, ne créant pas suffisamment d'emploi pouvant pallier l'exode migratoire et réduire le chômage et les inégalités, la Commission Emploi et Dialogue social du CÉSECÉM, s'est intéressée à comment mieux éclairer les élus sur les potentialités, les différents secteurs d'activité concernés, les conditions de mise en place, de ce dispositif d'emplois et d'insertion sociale que représente l'outil « expérimentation TZCLD » ?

Voir l'info



RELEVER les défis climatiques et environnementaux

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Juin 2019

Conférence-débat : « Populations, risques majeurs et anthropiques : une vulnérabilité polymorphe »

Partant du constat de la très grande vulnérabilité anthropique qui règne en Martinique face aux risques majeurs, le CÉSECÉM a organisé sa première conférence en juin 2019 afin d'appréhender le caractère pluriel de la vulnérabilité des populations locales en vue d'initier des solutions durables, de prendre conscience de la pluralité des risques naturels majeurs auxquels la population est confrontée, de lister les solutions existantes, et d'imaginer des solutions plus performantes et surtout plus durables.

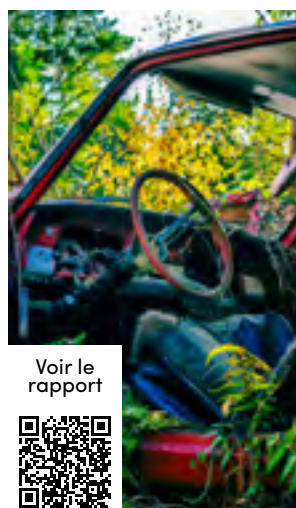


Octobre 2019

Sargasses : une autre approche

A l'occasion de la conférence internationale sur les sargasses qui s'est déroulée en octobre 2019, le CÉSECÉM a été invité à introduire la table ronde sur les impacts environnemental, sanitaire, sociologiques et économique de ce phénomène.

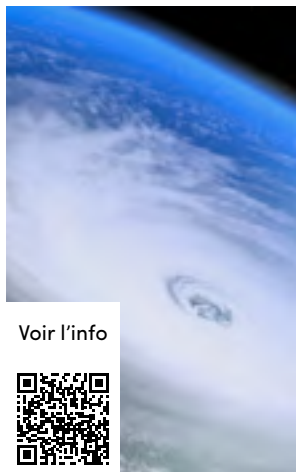
Cette présentation est une nouvelle étape dans une réflexion plus globale initiée par le CÉSECÉM en octobre 2018 à l'occasion de la 14^{ème} conférence de coopération régionale. Lors de cet événement, le CÉSECÉM proposait une approche innovante à l'époque pour aborder la problématique des sargasses.



Septembre 2020

Véhicules Hors d'Usage en Martinique

Les VHU (Véhicules Hors d'Usage) sont définis comme des véhicules dépourvus de ce qui permet leur mobilité. Ils sont considérés comme des déchets dangereux pour la population et représentent un risque pour l'environnement par leur contenu en substances (liquides de freins et de refroidissement, huiles, fluides climatisation, batterie.) susceptibles de polluer le sol et l'eau, en particulier lors du démontage. Enfin les VHU dégradent les paysages et le potentiel touristique des régions, et donnent une mauvaise image du territoire. La Commission Environnement, risques majeurs et aménagement de l'espace du CÉSECÉM propose plusieurs pistes d'actions concrètes sur cette thématique très présente sur notre territoire.



Voir l'info



Octobre 2020

10 propositions pour réduire notre vulnérabilité aux risques majeurs

Alors que le monde est confronté à la pire crise sanitaire de l'histoire moderne, la question de notre vulnérabilité s'impose à tous de manière concrète. D'autant que les situations de crise peuvent provoquer une déstabilisation de la population dans son ensemble, et des individus pris isolément. C'est la raison pour laquelle, à l'occasion de la Journée internationale de la réduction des risques et des catastrophes du 13 octobre, le CÉSECÉM a proposé 10 mesures pour réduire la vulnérabilité des populations face aux risques.



Voir le rapport



Novembre 2020

Aménager face aux risques majeurs

L'actualité du mois de novembre (inondations, glissements de terrains, coupures d'eau...) a montré une fois de plus la fragilité de notre territoire. Face à tous ces aléas ; à cette vulnérabilité latente ; et aux enjeux qui s'imposent à nous, ne faut-il pas considérer les risques naturels majeurs comme les enjeux centraux de nos sociétés micros insulaires ?

Répondant à une saisine du CESE, la Commission Environnement, Risques majeurs et Aménagement de l'espace du CÉSECÉM a rédigé un rapport établissant un état des lieux et présentant des propositions concrètes pour répondre à cette problématique, plus actuelle que jamais.



Voir l'info



Novembre 2020

Plan séisme Antilles : préparer la 3e phase

Les Antilles françaises sont les régions où l'aléa et le risque sismique sont les plus forts du territoire national. Un séisme majeur, tel que les séismes qui se sont produits en 1839 en Martinique et en 1843 en Guadeloupe, ferait, dans les conditions actuelles de vulnérabilité, des milliers de victimes et plusieurs dizaines de milliards d'euros de dommages. Dans la perspective de l'élaboration du plan séisme Antilles n°3, le CÉSECÉM a souhaité, par le biais d'un sondage, identifier les chantiers de mise aux normes parasismiques des bâtiments jugés prioritaires par la population.



Voir l'info



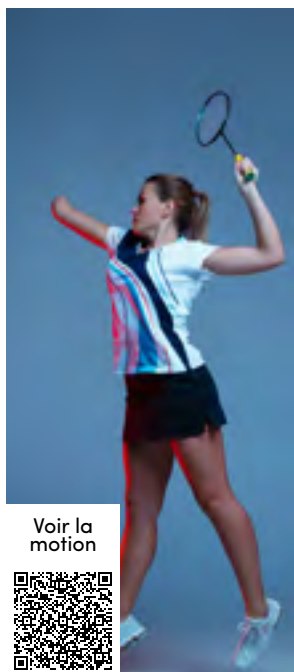
En préparation pour 2021

Mettre en place un réseau citoyen de référent.es sécurité risques majeurs

La Martinique est exposé à tous les risques naturels majeurs tels que les séismes, tsunamis, éruptions volcaniques, ouragans, glissements de terrains et les crues. Dans ce contexte, la Commission Environnement, Risques majeurs et Aménagement de l'espace réfléchit aux actions à mener pour remédier à une mobilisation insuffisante de la population face à la prévention des risques naturels majeurs et ainsi contribuer à une meilleure prise de responsabilité des martiniquais.

AGIR en faveur du monde culturel et sportif

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Voir la
motion



Juillet 2020

Avis sur le projet de décret relatif aux conférences régionales du sport et aux financeurs du sport

Le CÉSECÉM constate que le projet de décret représente un outil juridique suite à la création de l'ANS (Agence Nationale du Sport) visant d'une certaine manière à structurer la politique sportive des territoires. Etant donné que la Martinique ne dispose pas de ligues professionnelles, le CÉSECÉM souhaite tant dans la Conférence Régionale du Sport, que dans la Conférence des Financeurs du sport que le CTOSMA (Comité Territorial Olympique et Sportif de Martinique) dispose de deux représentants dans chacune d'elle.

Le CÉSECÉM demande qu'une attention particulière soit portée au handisport. Par ailleurs, le CÉSECÉM demande qu'une vraie réflexion soit menée sur le sport en Martinique compte-tenu des équipements sportifs et de l'accompagnement actuels qui ne sont pas de nature à favoriser la pratique du sport pourtant facteur d'intégration et la découverte de nouveaux talents.



Voir le
rapport



Septembre 2020

La place de la culture dans le tourisme en Martinique

La crise mondiale, due à la situation sanitaire actuelle, renforce les difficultés au niveau local, dans ces secteurs, qui se retrouvent directement impactés par l'arrêt brutal des activités et la fermeture des frontières. Cette conjoncture catastrophique, d'une ampleur sans précédent dans l'histoire récente, nous interroge encore plus précisément sur la place de la culture, du patrimoine et des arts dans l'offre touristique. Ce questionnement est le point central de ce travail engagé depuis plusieurs mois auprès de différents acteurs du milieu culturel et touristique, qu'il s'agisse de personnalités qualifiées, d'institutions, d'associations...

Dans un contexte de filières culturelles et touristiques en mutation, la Commission Culture et Communication du CÉSECÉM a mené un travail de terrain dont les objectifs sont de réfléchir à l'articulation des actions, de renforcer la concertation, et la coopération entre acteurs, d'améliorer la communication interne et externe, tout en contribuant par le dialogue collaboratif à la planification territoriale. Le rapport a été présenté lors des premières rencontres K@ntéKant avec la DAC Martinique.

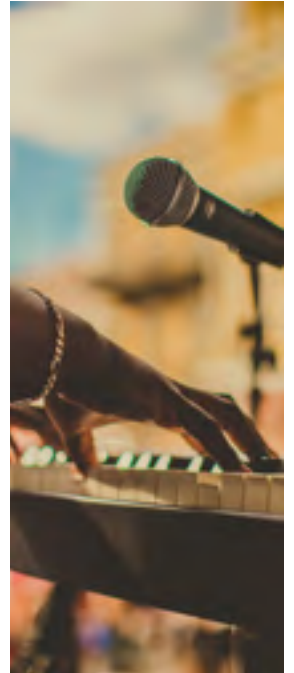
Novembre 2020

Motion de soutien aux professionnels de la culture en Martinique

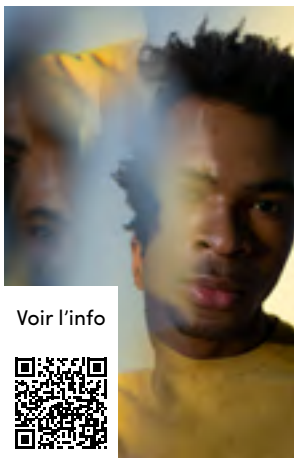
Le CÉSECÉM a exprimé sa préoccupation et ses plus vives inquiétudes quant aux difficultés et désarroi des professionnels de la culture qui depuis des mois, et plus particulièrement à l'occasion du second confinement imposé par la crise sanitaire.

Les artistes musiciens, comédiens, danseurs, créateurs visuels, plasticiens, auteurs, les techniciens, ainsi que les professions associées, n'ont plus les moyens de travailler compte tenu des restrictions pesant sur le fonctionnement des commanditaires habituels. Ils ont des difficultés à créer, ou produire et présenter leurs œuvres en raison des mesures interdisant les rassemblements et l'utilisation de locaux.

Notre situation est unique dans notre environnement géographique insulaire, et pénalise nos artistes davantage que leurs homologues, durement touchés également, sur le territoire français dans son ensemble.



Voir la motion



Voir l'info



En préparation pour 2021

Regards croisés sur la violence dans les sports collectifs en Martinique

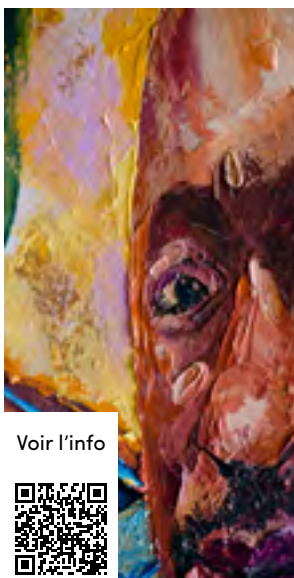
En Martinique les offres de loisirs ont diminué à cause de la crise sanitaire, ainsi qu'un regain des actes d'incivilité dans la pratique des sports collectifs. Afin de combattre ces dérives, la Commission Sport, Santé, Solidarité et Cadre de vie associative du CÉSECÉM, réfléchit à des solutions innovantes, des paradigmes nouveaux pour éveiller les consciences et changer les comportements afin de revenir à une politique d'assainissement des relations interpersonnelles dans le sport.

En préparation pour 2021

SOS Artistes - Propositions pour une structuration de la filière culturelle

En Martinique, la situation précaire de la filière culturelle est renforcée par la crise sanitaire. Les professionnels des arts et de la culture doivent être soutenus, et l'organisation de la filière professionnelle améliorée.

La Commission Culture et Communication du CÉSECÉM élabore des actions, dont les principaux objectifs sont d'exprimer notre sensibilité aux difficultés des intervenants professionnels artistiques et assimilés. D'encourager à la mise en place par les autorités de dispositifs adaptés pour une véritable intégration des professionnels de la filière. D'accompagner les professionnels dans la phase de rebond post-urgence sanitaire. De proposer la mise en place d'un moratoire sur les obligations fiscales et sociales des intervenants.

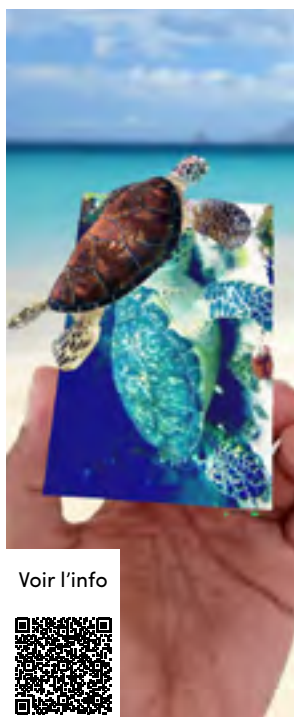


Voir l'info



DÉVELOPPER l'excellence par des outils innovants

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Voir l'info



Novembre 2019

De la réalité augmentée aux rêves de recherches et d'innovations en Martinique



Afin de susciter des vocations auprès des jeunes martiniquais dans la recherche et l'innovation, la Commission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation a développé un jeu de cartes en réalité augmentée sur les 6 thèmes suivants : le cerveau / la germination / les moustiques / le système solaire / les tortues de mer / les volcans.

Octobre 2020

L'éducation populaire

L'éducation populaire est non seulement un vecteur de transmission des savoirs, mais aussi un lieu de cheminement et d'évolution de la pensée et des attitudes. Son essence est l'agrégation de ces savoirs pour développer le sens des libertés. Des libertés émancipatrices et créatrices, qui sont le moteur de mouvements antagonistes aux dérives sociétales comme les discriminations de tous genres, le racisme, la xénophobie, les disparités économiques.

Répondant à une saisine du CESE, le rapport de la Commission Éducation, Formation professionnelle et Apprentissage du CÉSECÉM dresse un état des lieux et présente des propositions pour une éducation au civisme et au développement durable à tous âges, sous l'angle particulier de l'éducation populaire.



Voir le rapport





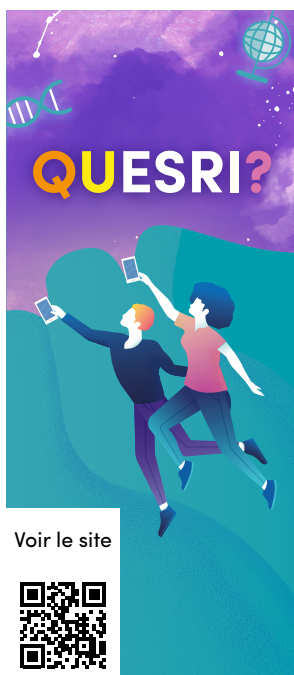
Voir le
replay



Octobre 2020

Webinaire : Les neurosciences et la psychologie du développement au service de la pédagogie

Suite aux travaux de la Commission Éducation, Formation professionnelle et Apprentissage, le CÉSECÉM a organisé le mercredi 16 décembre un webinaire sur l'impact des neurosciences sur l'apprentissage : « Cerveau en tête ». Cette manifestation a permis aux professionnels de l'éducation, parents et grand public de poser toutes les questions sur les neurosciences appliquées à la pédagogie. Durant 2h30, Grégoire BORST, Professeur de psychologie du Développement et de neurosciences cognitives de l'éducation et Directeur du Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'enfant (CNRS), a présenté les dernières avancées dans le domaine et apporté des pistes concrètes aux problématiques qui se posent sur notre territoire.



Voir le site



Février 2021

QUESRI? : l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de Martinique en 1 clic

Afin de susciter des vocations, de faciliter l'orientation des élèves et des étudiants, de mettre en valeur les acteurs du domaine et de rendre plus visibles les atouts du territoire martiniquais, la Commission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation du CÉSECÉM a réalisé une cartographie interactive offrant un panorama des acteurs de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) en Martinique.

Nommée «QUESRI?», cette carte interactive permet de facilement localiser les différents acteurs de l'ESRI (unités de recherche des secteurs public et privé, structures collectives, programmes et projets de recherche, organismes de recherche, établissement d'enseignement et de formation...) et d'obtenir des informations concrètes qui permettront aux utilisateurs de trouver des réponses à leurs questions sur la recherche et l'innovation en Martinique.



Voir l'info



En préparation pour 2021

Diffusion de l'information - identifier les leviers pour une meilleure diffusion de l'information notamment scientifique

La digitalisation est en pleine expansion, elle permet à tous un accès rapide à l'information disponibles sur plusieurs supports. Nous assistons à la prolifération d'informations non vérifiées et incomplètes. La digitalisation révèle des difficultés par rapport à la production et à la diffusion de l'information.

Afin de permettre à chacun d'accéder à des informations fiables, les supports les plus efficaces de diffusion sont étudiés par la Commission Enseignement supérieur, Recherche et Innovation. L'objectif est d'aider la population à faire le tri par rapport à toutes les sources de diffusion de l'information. De générer de la diffusion en créole et en français. De donner les clés pour aller chercher la connaissance permettant d'appréhender l'information ainsi que concourir à la sensibilisation des médias à la transmission d'informations scientifiques vérifiées et validées.

PARTICIPER à l'élaboration des politiques publiques

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Voir l'avis



Mai 2018

Projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique Elan

Avis du 03/05/2018

JORF n°0272 du 24/11/2018 - Loi n° 2018-1021 du 23/11/2018

Le projet de loi Elan, tend à améliorer le cadre de vie. Il a été élaboré pour faire face aux profondes mutations de la société française.

Dans son avis, le CÉSECÉM attire l'attention sur les insuffisances de ce projet de loi au regard de nos spécificités, notamment au vu des évolutions du secteur du logement social, dont nous savons qu'il bénéficie d'un statut spécial dans les régions d'outre-mer, obéissant à des règles particulières et dont le financement est regroupé sur une ligne nommée LBU (Ligne Budgétaire Unique).

Le CÉSECÉM estime qu'un allègement de la procédure qui consiste à conserver l'avis conforme de l'ABF, tout en l'encadrant dans une limite de temps eu égard au péril constaté, aurait permis de répondre au vœu du législateur tout en préservant les garanties de conservation du patrimoine bâti dont nous avons particulièrement besoin en Outre-mer, compte tenu de l'état de fragilité de beaucoup de nos biens patrimoniaux.



Voir l'avis



Juin 2018

Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Avis du 15/06/2018

JORF n°0205 du 06/09/2018 - Loi n° 2018-771 du 05/09/2018

Le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel vise à sécuriser les parcours des salariés, en complément de la loi Travail, qui a, elle, donné plus de souplesse aux entreprises. Son objectif est double : « donner de nouveaux droits aux personnes pour leur permettre de choisir leur vie professionnelle tout au long de leur carrière » et « renforcer l'investissement des entreprises dans les compétences de leurs salariés ».

Le CÉSECÉM salue l'initiative visant à une plus grande liberté de tous les salariés dans le choix de leur formation. Dans son avis, le CÉSECÉM s'interroge sur la pertinence de l'application de ce dispositif en Martinique sachant que les branches professionnelles mériteraient d'être organisées, pour permettre un déploiement des titres professionnels par les CFA.



Voir l'avis



Décembre 2018

Projet de loi d'Orientation des mobilités

Avis du 17/12/2018

JORF n°0299 du 26/12/2019 - Loi n° 2019-1428 du 24/12/2019

Élaboré à la suite des Assises nationales de la mobilité, le projet de loi adopte une approche transversale en abordant les modes routiers, ferroviaires, fluviaux, à l'exclusion de l'aérien. Le texte inclut les nouvelles mobilités et les nouveaux usages. Il a pour ambition de réformer en profondeur le cadre général des politiques de mobilités pour offrir des solutions de déplacement adaptées aux enjeux actuels.

Le CÉSECÉM observe que le projet de loi marque un certain nombre d'avancées pour des meilleures réponses aux besoins de mobilité. Cependant, cet élargissement des compétences territoriales ne s'accompagne pas d'un financement spécifique. Compte tenu de la vulnérabilité des Outre-mer face aux risques notamment climatiques, le présent projet de loi d'orientation aurait pu être l'occasion de décliner concrètement pour ces territoires, en matière de mobilité, les engagements de l'État afin d'y déployer des solutions collectives (transports en commun en site propre, pôles multimodaux covoiturage...) et de nouveaux modes de transport alternatifs. Par ailleurs, le projet de loi n'aborde pas la question de la continuité territoriale pour les territoires ultramarins.



Voir l'avis



Juin 2019

Projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Avis du 19/06/2019

JORF n°0035 du 11/02/2020 - Loi n° 2020-105 du 10/02/2020

Élaboré à la suite des Assises nationales de la mobilité, le projet de loi adopte une approche transversale en abordant les modes routiers, ferroviaires, fluviaux, à l'exclusion de l'aérien. Le texte inclut les nouvelles mobilités et les nouveaux usages. Il a pour ambition de réformer en profondeur le cadre général des politiques de mobilités pour offrir des solutions de déplacement adaptées aux enjeux actuels.

Le CÉSECÉM observe que le projet de loi marque un certain nombre d'avancées pour des meilleures réponses aux besoins de mobilité. Cependant, cet élargissement des compétences territoriales ne s'accompagne pas d'un financement spécifique. Le rapport annexe présente une programmation pluriannuelle des investissements de l'Etat en matière de mobilité pour l'ensemble de la Nation, mais la part allouée aux Outre-mer n'est pas précisée et se trouve renvoyée aux contrats de plan Etat-Région et/ou aux contrats de convergence.

Compte tenu de la vulnérabilité des Outre-mer face aux risques notamment climatiques, le présent projet de loi d'orientation aurait pu être l'occasion de décliner concrètement pour ces territoires, en matière de mobilité, les engagements de l'État afin d'y déployer des solutions collectives (transports en commun en site propre, pôles multimodaux covoiturage...) et de nouveaux modes de transport alternatifs. Par ailleurs, le projet de loi n'aborde pas la question de la continuité territoriale pour les territoires ultramarins.



Voir l'avis

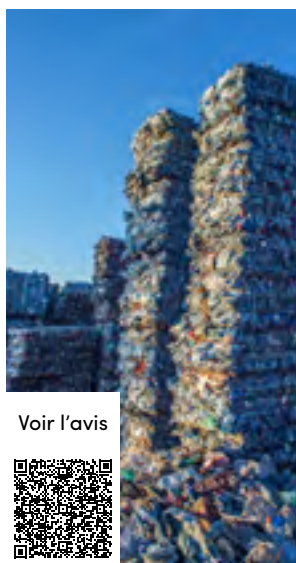


Septembre 2019

Pacte productif 2025

Annoncé par le Président de la République, le Pacte productif vise à construire un nouveau modèle français respectueux de l'environnement pour atteindre le plein emploi, tout en remettant en cohérence les différentes initiatives déjà lancées.

Dans son avis, le CÉSECÉM les défis sociétaux pour lesquels l'Etat devrait mettre en place des programmes de soutien à l'innovation sont les suivants : l'écologie, l'agriculture, l'industrie, la digitalisation de l'architecture et du BTP, le traitement des déchets, la production d'énergie renouvelable, la formation et l'équipement des établissements scolaires.



Voir l'avis



Novembre 2019

Plan de Prévention et de Gestion des Déchets en Martinique et son rapport environnemental

Suite à la loi 2015-991 adoptée le 7 août 2015, qui transfère aux régions la compétence de planification des déchets, la CTM a élaboré son Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de Martinique entre septembre 2017 et novembre 2019, en large concertation avec les acteurs (collectivités locales, EPCI de collecte et traitement, services de l'Etat, Chambres Consulaires, Associations).

Dans son avis, le CÉSECÉM salue un travail important et nécessaire, qui a abouti à un plan ambitieux, qui pour sa mise en œuvre nécessitera le développement d'un plan d'investissement détaillé de grande ampleur.



Voir l'avis



Décembre 2019

Projet d'ordonnance relatif à la réécriture des règles de construction et à la recodification du livre 1er du code de la construction et de l'habitation

Avis du 16/12/2019

JORF n°0026 du 31/01/2020 - Ordonnance n° 2020-71 du 29/01/2020

Le CÉSECÉM regrette qu'une large consultation n'ait pas été réalisée, notamment, avec les professionnels du bâtiment, les architectes, les ingénieurs, les architectes de l'urgence sur le Projet d'ordonnance relatif à la réécriture des règles de construction et à la recodification du livre 1er du code de la construction et de l'habitation.

Le passage des ouragans Irma, Maria et Dorian avec les forces de vent exprimées, ont révélé le niveau de vulnérabilité des habitations et divers ouvrages de Martinique face aux risques cycloniques. Le Code de la Construction et de l'Habitation devrait pouvoir intégrer une nouvelle dimension de normes, qui associerait le risque sismique et cyclonique dans une logique d'habitat durable.



Voir l'avis



Juin 2020

Projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour les années 2021 à 2030

Avis du 24/06/2020

JORF n°0312 du 26/12/2020 - LOI n° 2020-1674 du 24/12/2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur

L'ambition de ce projet est de redonner aux universités et aux organismes les marges de manœuvre pour œuvrer à la recherche de base, recruter plus et mieux, développer la recherche de partenaires privés, reconnaître l'engagement pédagogique des enseignants-chercheurs...

Le CÉSECÉM attire l'attention sur le fait que ce texte pourrait aggraver la marginalisation de la recherche dans les Outre-mer, où les structures atteignent rarement la masse critique nécessaire et sont souvent excentrées par rapport aux grands courants d'échanges scientifiques, ce qui les pénalise lourdement dans le cadre des réponses aux appels à projets.



Voir l'avis



Septembre 2020

Document Stratégique du Bassin Antilles

Initié en 2016, ce document précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres. Le bassin « Antilles », correspond aux littoraux et aux eaux sous souveraineté ou juridiction françaises.

Dans son avis, le CÉSECÉM prend acte et reconnaît le potentiel présenté par le DSB, ainsi que sa valeur d'intégration. Cependant, le Conseil recommande une attention particulière sur les déclinaisons locales des plus-values et services attendus en matière de développement de l'économie bleue.



Voir l'avis



Novembre 2020

Schéma Territorial des Infrastructures Routières de Martinique

Par délibération n°17-251-1 du 17 juillet 2017, la CTM a décidé d'élaborer le Schéma Territorial des Infrastructures Routières de Martinique (STIRM). Le STIRM a été élaboré pour améliorer le réseau routier RN/RD où les déplacements sont de plus en plus difficiles afin de développer en parallèle le réseau de Transport Commun en Site Propre (TCSP).

Dans son avis, le CÉSECÉM observe que le document raisonne toujours en favorisant la circulation automobile et ne se penche pas du tout sur les solutions alternatives de circulation douce. Le CÉSECÉM souligne que les événements climatiques dramatiques récents prouvent, si besoin en est, que le réseau routier, notamment le réseau secondaire, doit impérativement être consolidé et sécurisé, et que toutes les énergies ainsi que des moyens financiers très importants doivent être prioritairement consacrés à cet objectif. Le CÉSECÉM recommande que le STIRM s'inscrive dans un schéma global de la Mobilité pour la Martinique.

S'ENGAGER contre les effets de la pandémie



Mai 2020

Soutenir l'économie locale

Dès le début de la crise sanitaire, des initiatives d'entreprises, d'associations et de particuliers se sont rapidement multipliées sur tout le territoire martiniquais pour faire face à la crise et apporter des solutions à la population. Pour aider les uns et les autres à s'y retrouver à travers le foisonnement d'informations, le CÉSECÉM a conçu et mis en ligne, une plateforme dédiée : Penser la Martinique. La plateforme a recensé les initiatives citoyennes et entrepreneuriales développées à partir du confinement mais également offert un espace de dialogue citoyen.

Outil opérationnel d'information et de réflexion collective, la plateforme a évolué au début du 2^{ème} confinement en concertation avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Martinique, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture pour soutenir l'économie locale dans ce processus d'adaptation aux contraintes sanitaires. En tant que représentant de la société civile, le CÉSECÉM a souhaité agir et participer à l'effort collectif dans le but de sauvegarder un maximum d'emplois malgré la période difficile en mettant gratuitement à disposition des acteurs, un outil numérique simple et ergonomique, permettant de mettre en lumière, les possibilités locales offertes aux consommateurs martiniquais.

Ainsi, il est possible pour un libraire, une boutique de vêtements, un bijoutier, un fleuriste, un agriculteur... de créer gratuitement un compte et de partager son initiative (livraison, click and collect...), dont il reste responsable et qu'il pourra faire évoluer en fonction de la situation.



Voir le site





Juin 2020

Nos recommandations pour la Martinique d'après

Pendant le 1^{er} confinement, le CÉSECÉM a souhaité la création d'une Commission ad'hoc chargée d'évaluer les effets de la pandémie de Covid-19 en Martinique.

Son objectif est d'anticiper les conséquences de la crise à cours, moyen et long terme et apporter des recommandations concrètes sur 3 thèmes :



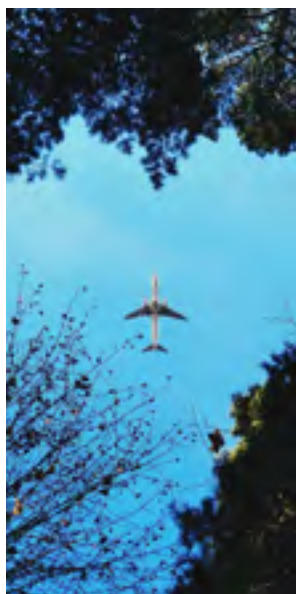
Thématique 1 :

Faire face au choc économique et social

Réfléchir sur les effets de la crise sanitaire créée par le Covid-19 sur le plan économique et social, dans un territoire comme la Martinique, la façon d'en sortir ainsi que les enseignements qu'il convient d'en tirer pour préparer l'après, commande de prendre en compte différents paramètres : le contexte dans lequel elle intervient, le cadre institutionnel et normatif dans lequel il convient d'agir ainsi que les outils d'intervention et de planification disponibles ou à réinventer.



Voir le rapport



Thématique 2 :

Vers quelle transition écologique

Les territoires résilients qui ont su rebondir en quelques décennies démontrent qu'agir à la suite d'une crise signifie d'accepter la réalité d'avant et d'après, de piloter le changement et de s'ajuster à un nouveau contexte. Le socle de la relance sociétale et économique reposera sur la stimulation de l'économie vitale de notre marché intérieur via la transition écologique. Ce cahier propose une identification des secteurs stratégiques et immédiats dans lesquels les ménages et entreprises pourront injecter leurs revenus afin de faire circuler les liquidités aux entreprises pour le maintien des emplois, dans les échelons des court terme (6 mois-1 an soit décembre 2020 – juillet 2021) et du moyen terme (2022).



Voir le rapport



Thématique 3 :

Culture, communication, Éducation

Le territoire martiniquais est soumis depuis le début de la crise à une situation particulière que doivent affronter tous les secteurs d'activités, en lien avec l'identité collective, les échanges entre individus et structures, la circulation de l'information et la transmission des connaissances. La crise sanitaire due à la pandémie du COVID 19 qui nous affecte comme le reste de la planète a servi de révélateur, à bien des égards, à de nombreux problèmes que notre territoire connaît et que la société martiniquaise affronte depuis des décennies. A cet égard, le champ d'analyse de ce cahier est multiple, et concerne la culture au sens large du terme, la communication et l'éducation.



Voir le rapport

ÉCLAIRER sur des sujets d'actualités

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTIONS



Voir l'info



Juillet 2020

Plans de soutien sectoriels

Pour répondre à la crise sectorielle, conséquence de la pandémie covid19, le gouvernement français a instauré des plans sectoriels de soutien aux entreprises. L'originalité de la crise étant qu'elle touche très différemment les secteurs, le CÉSECÉM présente une publication pour permettre d'y voir plus clair dans les mesures proposées par l'Etat.



Voir l'info



Juillet 2020

Télétravail

Mis en exergue pendant le confinement, le CÉSECÉM a souhaité faire un focus sur ce dispositif très encadré qui permet à un salarié ou à un agent de la Fonction publique d'exercer, à sa demande ou celle de l'employeur, son activité en dehors des locaux de l'entreprise ou de l'établissement, grâce aux technologies de la communication. Que dit la loi, qui est concerné, quel bilan de la période de confinement...? Telles sont les questions auxquelles cette publication tente de répondre.



Voir l'info



Juillet 2020

Gestion de la Covid-19 par le Vietnam

Le CÉSECÉM s'est intéressé à la gestion de la crise sanitaire due à la Covid-19 par le Vietnam. Le bilan de la pandémie au 14 juillet 2020 était de zéro mort pour 373 cas. C'est une réussite sanitaire exemplaire pour un pays en voie de développement, sans moyen financier particulier et avec une frontière de près de 1000 kilomètres avec le pays-source de la pandémie. Dans cette publication, le CÉSECÉM tente d'analyser comment le pays est parvenu à ce résultat.



Voir l'info



Novembre 2020

Petites villes de demain

Suite au lancement officiel du nouveau programme de revitalisation des villes de moins de 20.000 habitants début octobre, le CÉSECÉM a réalisé une publication relative au dispositif « Petites villes de demain ». Il s'agit d'un programme porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales (MCTRCT) et piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).



Voir l'info



Novembre 2020

Plan Chloredécone IV

La lutte contre cette pollution a fait l'objet d'un ensemble d'actions, mises en œuvre à travers trois plans nationaux depuis 2008, complété par la feuille de route interministérielle 2019-2020 qui reprend les engagements pris. Le CÉSECÉM a souhaité faire une rétrospective des 3 plans et présenter le Plan Chloredécone IV qui complète les précédents plans dans le but de franchir une nouvelle étape avec plusieurs préconisations dont, notamment, la mise en place d'un centre de consultation de pathologies professionnelles, d'outil de formation en pharmacovigilance ainsi que la mise en place d'un fonds d'indemnisation.



Voir l'info



Janvier 2021

Loi de Finances 2021

La loi de finances pour 2021, définitivement adoptée par le Parlement le 17 décembre, a été publiée au Journal officiel du 30 décembre. À l'issue d'une année marquée par quatre lois de finances rectificatives qui ont apporté des solutions d'urgence, la Loi de Finances 2021 engage un plan de relance plus structurel avec diverses mesures portant notamment sur la fiscalité locale. Priorité à la compétitivité et à l'emploi, budget vert, réforme de la fiscalité économique locale, dépenses d'urgence... Le CÉSECÉM présente les principales informations et mesures à retenir en général et pour l'Outre-mer de la loi de finances pour 2021 qui s'inscrit dans un contexte sanitaire et économique exceptionnel.



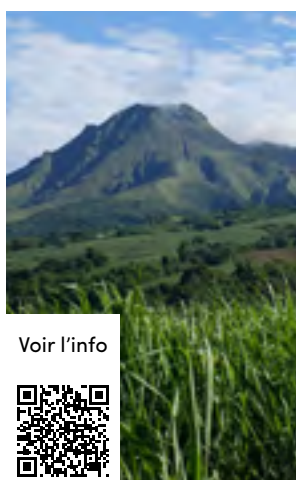
Voir l'info



Janvier 2021

L'action de l'Europe face à la crise

La grave crise qui affecte l'Union Européenne en raison de la pandémie de Covid-19 en Europe a amené la Commission européenne à proposer le 27 mai 2020 de mettre en place un vaste plan de relance, baptisé NEXT GENERATION-EU. Lors du Conseil européen des 10 et 11 décembre 2020, les dirigeants européens se sont définitivement accordés sur le plan de relance et le budget européen 2021-2027. Qu'est-ce que NEXT GENERATION-EU ? Le CÉSECÉM présente les dispositifs en vigueur.



Voir l'info



Février 2021

10 réponses sur la situation actuelle de la Montagne Pelée

Depuis le mois d'avril 2019, la sismicité d'origine volcanique augmente. Le 04 Décembre 2020, la Montagne Pelée est placée en vigilance jaune volcanique.

Le CÉSECÉM souhaite apporter un éclairage sur cette situation avec le concours de Monsieur Fabrice FONTAINE, Directeur de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique (OVSM) et Conseiller du CÉSECÉM.

ÉTABLIR des partenariats forts

QUELQUES EXEMPLES DE PARTENARIATS



Octobre 2020

Assemblée de Martinique : Education populaire

La réalisation du rapport relatif à l'éducation populaire par la Commission Education, formation professionnelle et apprentissage du CÉSECÉM a été l'occasion d'une Séance d'échange fructueuse avec Madame Marie-France TOUL, 2^e vice-présidente de l'Assemblée de Martinique et Présidente de la commission Affaire juridiques et textes.



Octobre 2020

Assemblée de Martinique : Aménager face aux risques

Le CÉSECÉM a présenté ses propositions pour un aménagement de l'espace optimal au regard des risques majeurs au Président de la Commission Développement durable, environnement, énergie, risques naturels et technologies de l'Assemblée de Martinique, Monsieur Charles JOSEPH-ANGÉLIQUE, ainsi que 3 collaborateurs de la CTM. Cette séance permet d'envisager des avancées concrètes dans ce domaine.



Octobre 2020

Assemblée de Martinique : Le traitement boues issues des fosses septiques

Dans le cadre des travaux de sa Commission Développement économique et Coopération, le CÉSECÉM a mené un échange constructif avec Yan MONPLAISIR (Président de la Commission Développement économique et Tourisme et 1^{er} vice-président de l'Assemblée de Martinique sur la problématique de l'insuffisance du traitement des boues issues des fosses septiques en Martinique. Des propositions concrètes dans le domaine ont été formulées.



Octobre 2020

PNRM : Labellisation UNESCO Martinique Merveille du Monde

Représentant la société civile, le CÉSECÉM a été sollicité par le Parc Naturel de Martinique sur le dossier de candidature à l'inscription des Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique au patrimoine mondial de l'UNESCO. Objectif : formuler un avis sur le plan de gestion et participer à la communication pour faire reconnaître à l'international : #martiniquemerveilledumonde !



Décembre 2020

Conseil Exécutif : Plan d'aménagement et de Développement Durable (PADDMA)

Séance d'échange entre le CÉSECÉM et le conseiller exécutif Louis BOUTRIN, sur le projet de PADDMA. L'occasion de travailler sur cet enjeu fondamental que représente l'aménagement du territoire, pour l'avenir des martiniquais.



Février 2021

Conseil Exécutif/Assemblée de Martinique : le traitement des VHU

Suite à la diffusion du rapport CÉSECÉM sur le traitement des VHU, 2 réunions ont été programmées à l'initiative de Yan MONPLAISIR, 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée de Martinique et de Louis BOUTRIN, conseiller exécutif. L'occasion de partager, avec les différents acteurs de cette filière, nos constats et nos propositions sur ce problème récurrent en Martinique.



Mars 2021

CNFPT : Journée internationale du droit des femmes

Le rapport relatif à la place des femmes dans l'espace public ayant retenu l'attention du CNFPT, ce dernier a sollicité le CÉSECÉM pour participer à une journée de séminaire dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.



Mars 2021

CNRS : Jeu sur la mémoire à destination d'un public scolaire

Cette collaboration du CÉSECÉM avec le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) est l'opportunité de mettre les connaissances scientifiques les plus récentes, au service des martiniquais, et plus particulièrement, des scolaires.

Le CÉSECÉM

La voix de la société civile*

Le CÉSECÉM est l'organe de la CTM qui représente la société civile dans l'élaboration des politiques publiques.

Assemblée consultative fondée sur une diversité d'opinions, le développement d'une intelligence collective et le renforcement de la participation citoyenne, **le CÉSECÉM apporte son éclairage** aux décideurs politiques ainsi qu'à la population et mène des actions dans de nombreux domaines (économie, emploi, social, environnement, culture, sport, santé, éducation, innovation...).

** la société civile est l'ensemble des acteurs (associations, syndicats, mouvements...) qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif.*

Refléter la diversité de la société martiniquaise

Le CÉSECÉM est composé de 68 conseillers issus de différents organismes et secteurs de la société civile.

Objectif : rassembler dans une même entité, les représentants des principales forces vives de la Martinique.

Par ailleurs, son appartenance à la société civile organisée lui garantit une liberté d'expression vis-à-vis des instances politiques qui le consultent.

La diversité de ses membres et leur immersion au cœur des problématiques de notre société permettent de faire ressortir **des propositions concrètes, innovantes et adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.**

À retenir :

- 1** Président :
 - Patrick Lecurieux-Durival
- 2** Vice-présidents :
 - Éric Bellemare
 - Justin Daniel
- 1** Bureau
 - Composé de 11 membres
- 68** conseillers
- 6** ans de mandat
- 2** sections
- 8** commissions



68 conseillers répartis en 2 sections

Le CÉSECÉM comprend 68 conseillers, nommés par un arrêté préfectoral et répartis en 2 sections, composées chacune de 4 commissions.

Section économique, sociale et environnementale (45 conseillers)

15	représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées ;
15	représentants des organisations syndicales de salariés et de la fonction publique représentatives au niveau de la Martinique ;
7	représentants des organismes qui participent à la vie collective en matière économique et sociale ;
7	représentants des organismes qui participent à la qualité de l'environnement, au développement durable et solidaire et à l'animation du cadre de vie ;
1	personnalité choisie par le Préfet parmi celles qui, en raison de leurs qualités ou de leurs activités, concourent au développement économique et social de la Martinique.

Section culture, éducation et sports (23 conseillers)

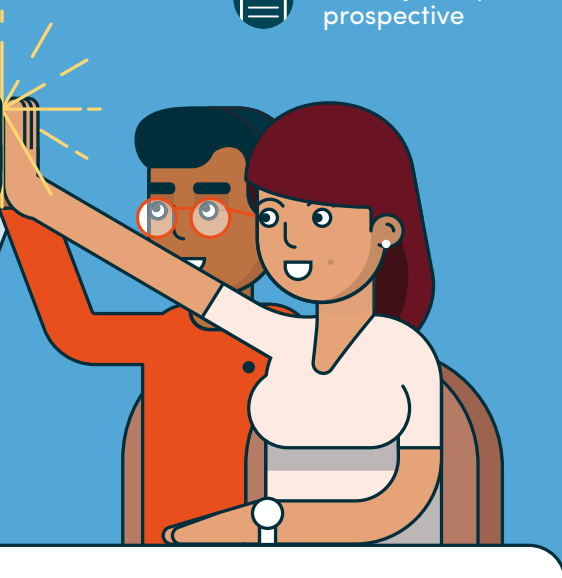
7	représentants des organismes qui participent à la vie culturelle et médiatique ;
7	représentants des organismes qui participent à la vie éducative, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation ;
4	représentants des organismes qui participent à la formation professionnelle et à l'apprentissage ;
4	représentants des organismes qui participent à la vie sportive ;
1	personnalité désignée par le Préfet en raison de sa qualité et de ses activités dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport en Martinique

Composée des **commissions** :

-  Emploi et dialogue social
-  Environnement, risques majeurs et aménagement de l'espace
-  Développement économique et coopération
-  Textes juridiques, finances et prospective

Composée des **commissions** :

-  Culture et Communication
-  Éducation, formation professionnelle et apprentissage
-  Enseignement supérieur, recherche et innovation
-  Sports, santé, solidarité, cadre de vie et vie associative



Rendez-vous sur notre site pour en savoir +

www.CÉSECÉM.mq



LES CONSEILLERS du CÉSECÉM

LES MEMBRES DU BUREAU

La séance d'installation du Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation a eu lieu le jeudi 15 mars 2018 à l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique - Salle Camille Darsières sous la présidence du doyen d'âge, le plus jeune membre ayant fait fonction de secrétaire.

Le Conseil au cours de cette première séance, a délibéré sur les dispositions de son règlement intérieur relatives aux modalités d'élection de son président et des membres du Bureau autres que les deux vice-présidents, présidents de section.

Conformément aux dispositions des articles R. 7226-21 et R. 7626-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ont été élus :

Président du
CÉSECÉM



Patrick
LECURIEUX-DURIVAL



Raphaella
BE-GROSMANGIN



Alain **HIERO**



Philippe **JOCK**

Vice-Président



Éric **BELLEMARE**



Myriane **JOLY**



Patrick Marius **MÂ**



Céline **ROSE**

Vice-Président



Justin **DANIEL**



Joëlle **TAÏLAMÉ**



Philippe **VILLARD**

SECTION ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

ADAINÉ Marc	LOUIS-JOSEPH Christian
ADOLPHE Agnès	MÂ Patrick Marius
AMORY Géraldine	MAIZEROI Symphor
BARDET Daniel	MARCELIN Albéric Ambroise
BELLEMARE Eric	MARIE Denise
BELMO Gilles	MARIE-REINE Olivier
BERTOME Louis-Daniel	MARRAUD des GROTTE Nicolas
BLUM Katharina	MARTHE DITE SURRELY Marie-Hélène
BONHEUR Rita	MUDARD Ulysse
CALMELS Philippe	OCCOLIER Ludovic
CAMBUSY Bertrand	OROSEMANE Alex
CAPUT Valérie	PAMPHILE Marie-Louise
CAYOL Robert	PAQUET Marc-Emmanuel
CHALONO Eliane	PICOT Eric
DESORMEAUX Denise	PIERRE-CHARLES Philippe
DIALLO Mahamadou	RASCAR Priscilla
DRELA Audrey	ROSE Céline
HIERSO Alain	ROSETTE Alex
JEREMIE Stéphane	SAFFACHE Pascal
JEAN-MARIE Gabriel	SALOMON Henri
JOCK Philippe	TAÏLAME Joëlle
LAMAIN Jean-Joël	TOUSSAY Hervé
LECURIEUX-DURIVAL Patrick	

SECTION CULTURE EDUCATION ET SPORT

ALEXANDRINE Marc	JEAN THEODORE Claudine
AUGUSTIN Josette	JOLY Myriane
BE-GROSMANGIN Raphaëlla	JOSEPH Philippe
BOURGRAINVILLE Claude	NICOLE Claude
BERTRAC Claude	OCTAVIE Xavier
BOUTANT Christian	SERALINE Yves-Marie
BUSSY Jean-Claude	SYLVESTRE Nicole
CONFIANT Raphaël	TOUSSAY Claude
DANIEL Justin	URSULET Laurent
DUVAL Marie-France	VILLARD Philippe
FONTAINE Fabrice	VOYER Alex
HAPPIO Félix	



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

20¹⁸ 21 BILAN à MI-MANDAT



7 lotissement Bardinnet, Dillon — 97200, Fort-de-France
cesecem@collectivitedemartinique.mq | www.cesecem.mq